



Montréal, le 20 août 2020

Honorable Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications

Madame la Ministre,

Par la présente, le Réseau des services d'archives du Québec (RAQ) tient à attirer votre attention et vous faire part de notre inquiétude relativement à une situation particulière, soit le congédiement de la totalité du personnel spécialisé assigné à la conservation des archives et des biens patrimoniaux de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice.

Le département des archives de la corporation Univers culturel de Saint-Sulpice (domicilié au 116, rue Notre-Dame Ouest Montréal, Québec H2Y 1T2) est un service d'archives privées agréé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec - BAnQ). En tant que partenaires dans la réalisation de la mission de BAnQ, ils ont notamment pour mission d'acquérir, de conserver et diffuser le patrimoine documentaire québécois.

Quelles que soient les raisons qui ont mené à cette décision sans précédent, il est de notre devoir d'agir et de mettre en lumière l'importance que représente ce patrimoine documentaire pour notre mémoire collective. Les archives de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice représentent une source inestimable d'informations sur le rôle religieux et civil de la Compagnie et de ses membres de 1657 jusqu'à aujourd'hui. Leurs archives représentent également un lot d'informations absolument indispensable sur l'histoire de la Nouvelle-France et, par le fait même, sur les débuts et l'évolution de notre cher Québec. Elles témoignent des activités religieuses, sociales, éducatives, économiques et culturelles au sein de Ville-Marie (Montréal) et ailleurs dans le pays. Il faut dire que les Sulpiciens sont devenus les véritables propriétaires de la ville, lorsqu'ils l'ont rachetée, en 1663, de la Société Notre-Dame, alors en faillite. Ils en demeureront d'ailleurs les seigneurs jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1840. Ces trésors patrimoniaux renferment également d'importants morceaux d'histoire autochtone, tels que de nombreux dictionnaires sur les langues autochtones (notamment de mohawk, de huron et d'algonquin) rédigés par les Sulpiciens. Ce patrimoine archivistique est composé d'environ 1 kilomètre de documents textuels : manuscrits et imprimés rares et anciens, plus de 75 000 documents iconographiques, environ 8 000 cartes et plans, ainsi que des enregistrements sonores et filmiques. Bref, les archives conservées par les Sulpiciens de Montréal, qui sont agréées depuis 2016, ont un caractère unique. En effet, tous les documents de la Compagnie

des prêtres de Saint-Sulpice de France ont été détruits au moment de la Révolution française en 1789.

Tout cela démontre hors de tout doute l'importance de conserver ce patrimoine dans les meilleures conditions et normes archivistiques pour garantir leur pérennité et leurs accessibilités à long terme. Le personnel spécialisé ayant été mis à pied, nous craignons que cela n'entraîne des répercussions irrévocables sur la protection de ces archives, de même qu'une perte substantielle de savoir relié à cette collection (rappelons que Monsieur Marc Lacasse était le conservateur des archives depuis plusieurs années). De plus, il nous apparaît essentiel de conserver ces archives témoins de la naissance de Montréal dans leur lieu de provenance et d'en assurer la disponibilité pour les chercheurs et le public.

À la lumière de nos préoccupations invoquées précédemment, nous vous demandons, Madame la Ministre, de réagir afin que ce patrimoine québécois demeure accessible et soit conservé par des professionnels du domaine archivistique québécois. Nous comptons sur votre ministère afin que des gestes concrets soient posés et mis de l'avant le plus tôt possible. Nous nous devons de comprendre le passé pour bien vivre le présent et anticiper le futur!

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Karine Foisy
Présidente
Réseau des services d'archives du Québec